LES SOUS-OFFICIERS DE RÉSERVE DE WATTRELOS ONT CÉLÉBRÉ DIMANCHE LEUR FÊTE ANNUELLE ET L'INSCRIPTION DE LEUR QUATRE CENTIÈME MEMBRE

La manifestation au monument aux morts.
Au premier plan, au centre, le général Harduin de Grosville. (Ph. J. de Rx.)

Les sous-officiers de réserve de Wattrelos ont célébré hier, dimanche, leur fête annuelle sous la présidence de M. le général Harduin de Grosville, commandant le G.S. et le S.F. de l'Escaut. Ils ont fêté par la même occasion, l'inscription de leur quatre centième membre.

Cette journée commença par la réunion générale, qui eut lieu au Café de l'Innovation, sous la présidence de M. Jean Bouchard. M. Cambrai, secrétaire, et M. G. Dens, trésorier, lurent successivement les rapports moral et financier. M. Daniel Lambert, secrétaire général du congrès qui aura lieu à Roubaix les 3 et 4 juin, donna le programme de cette journée.

Il fut procédé à la réélection d'un tiers de la commission sortante.

A 11 h. 30, les S.O.R. se rendirent en cortège à Saint-Maclou pour assister à la messe. On notait la présence de M. le général Harduin de Grosville et de différentes personnalités que nous citons plus loin. M. l'abbé Valenberg, membre de l'amicale, invita les Français à être de bons patriotes, et les gradés, à montrer un dévouement sans borne pour assurer le bonheur de la France dans l'ordre et la paix.

Une cérémonie du souvenir au cimetière

Le cortège se reforma à 12 h. 15 et prit la route du cimetière. Là, les S.O.R. s'arrêtèrent au monument aux morts et, après avoir déposé des fleurs, se recueillirent quelques instants.

Le banquet

M. le général Harduin de Grosville présida, à 14 h., le banquet. Il était entouré, à la table d'honneur de MM. le colonel Olivier, du 3me régiment du génie à Arras; Jacques Leclercq, président d'honneur; M. et Mme Fastenackels, vice-président d'honneur; M. Hage, président. Hubert Cambray, président de la Fraternelle des combattants wattrelosiens; les capitaine et lieutenant des douanes Carlier et Brissard; Lambert, secrétaire-général du groupement des S.O.R. de la 1re région; Darry, receveur des postes; les officiers instructeurs d'infanterie, d'artillerie et du génie; le lieutenant-pharmacien Dobritz; l'adjudant-chef Camus, de la P.M.S. de Lille; André Cambray, secrétaire de l'Amicale; Henri Gons, vice-président du Cercle horticole; les représentants des sociétés patriotiques locales, etc...

A la fin du repas, qu'un orchestre excellent et la fantaisiste pleine de talent, Lys Fleury avait égayé, M. Hage se leva pour remercier le général Harduin de Grosville d'assumer avec tant de vigilance et d'affection le parrainage du groupement, depuis la fondation, il y quatre ans. Il remercia Mme la générale Harduin de Grosville d'avoir accompagné leur chef et lui offrit des fleurs. Il remercia tous ses invités, notamment les membres du comité d'honneur, le gendarme Deloffre qu'il félicita pour son zèle recruteur, les officiers instructeurs. Il se loua de pouvoir présenter aux personnalités présentes un groupement de 400 amicalistes. Il rappela enfin à ses camarades la nécessité de s'instruire pour être plus aptes à remplir la tâche qui leur incomberait le cas échéant.

M. Jacques Leclercq exprima ses félicitations aux amicalistes pour leur bel esprit et pour leur activité.

Il insiste sur la nécessité d'être forts afin de pouvoir résister à l'agression si elle se produisait.

Le sous-lieutenant Laroy, au nom des instructeurs, puis M. Hubert Cambray, au nom des sociétés locales, et le colonel Olivier, louèrent aussi les sous-officiers de la volonté, dont ils faisaient preuve, de vouloir être prêts.

Enfin le général Harduin de Grosville formula des vœux pour la prospérité de l'Amicale à la naissance de laquelle il se montra heureux d'avoir pu présider. Il félicita les amicalistes d'avoir su trouver dans le désir de s'instruire un élément de concorde et d'union.

Tous les orateurs, notons-le, ne manquèrent pas de rendre hommage aux dames qui par leur nombre, ne composèrent pas, on le devine, le moindre agrément de cette aimable réunion.

Une soirée dansante poursuivit et termina cette belle journée.

L'assemblée générale de

la Fédération familiale du Nord de la France

s'est tenue dimanche à LILLE

« La vraie politique d'unanimité possible est la politique de la famille », a déclaré M. PERNOT,
sénateur, ancien ministre, président général de la Fédération des familles nombreuses de France.

L'assemblée générale de la Fédération familiale du Nord de la France, l'une des plus actives et des plus nombreuses de France, s'est tenue dimanche matin, salle Industrielle, à Lille, sous la présidence de M. Alfred Thiriez-Delesalle, et en présence de nombreux présidents, secrétaires et délégués d'unions départementales et locales.

La séance s'ouvre sur le rapport moral de M. G. Tournoux, secrétaire général,

(Mond. Photo-Presse.)
M. Georges Pernot

rapport d'une qualité et d'une tenue remarquables, véritable tour d'horizon des problèmes familiaux avec des suggestions particulièrement intéressantes en ce qui concerne les allocations familiales, la prime de la mère au foyer, les questions fiscales, le régime successoral.

Dans une conclusion particulièrement émouvante, M. Tournoux déclare:

« La vraie crise, dont les autres ne sont que les corollaires, c'est celle qui frappe notre pays dans sa natalité et dans sa cellule fondamentale: la famille. Au milieu de peuples jeunes et frémissants, dont les gouvernements s'ingénient à encourager le développement familial, notre population s'affaisse sous le poids des grandes injustices fiscales, économiques et politiques qui l'accablent. Or, si la famille, c'est le consommateur, le contribuable, le soldat, c'est aussi la société, la nation même.

» Qu'au milieu des fièvres et des convulsions actuelles, la famille cède, elle aussi, la famille, réservoir suprême de nos forces morales, et que serons-nous demain ? que sera la France ?

» Il n'est pas d'effort, il n'est pas de geste, pas de démarche, pas de mots que nous ne devions oser pour aboutir. Aboutir, c'est-à-dire rendre au pays la santé économique en rendant à la famille son équilibre normal. »

Après la lecture du compte rendu financier par M. Michel Scalbert et son approbation, il est procédé à la réélection du comité central, composé comme suit: président, M. Alfred Thiriez-Delesalle; vice-présidents, MM. O. d'Hespel, Constant Delattre-Lemarce, Joseph Leurent, Donjon de Saint-Martin, docteur Poissonnier, Jean Ferté; secrétaire, M. Carlos Sacré; trésorier, M. Michel Scalbert; secrétaire général, M. Georges Tournoux.

M. Alfred Thiriez donne ensuite lecture du palmarès des prix fédéraux: prix du foyer, de la sœur aînée, de la famille rurale et des orphelins, dont les titulaires sont longuement applaudis.

M. Tournoux, après avoir dressé la liste des vœux déjà adoptés lors de la réunion de novembre, énumère les «vœux urgents», dont voici les têtes de chapitres et sur lesquels l'assemblée se prononce par acclamations:

Maintien de l'allocation familiale à l'aîné en cas de décès du père; compte à part des allocations familiales en ce qui concerne les ressources pour l'assistance; rétablissement de l'encouragement national; réduction de la durée du service militaire pour les fils de familles nombreuses; prime pour les mobilisés; lutte contre l'avortement; prêt au mariage; construction d'H.B.M.; embauchage par priorité des pères de familles nombreuses.

C'est au tour de M. Henri David, vice-président du Conseil de gérance de Radio-P.T.T. Nord, de flétrir avec sa chaude éloquence certaine récente causerie faite à ce poste et injurieuse pour les pères de famille. Il expose enfin brillamment ce qui doit être fait pour la famille, l'école et la moralité publique. A ce propos, il fait adopter un vœu pour que le gouvernement use des pleins pouvoirs afin de mettre en vigueur, par décret, le texte répressif voté par le Sénat en ce qui concerne les outrages aux bonnes mœurs.

M. Pernot, sénateur du Doubs, ancien ministre et président général des Fédérations de familles nombreuses, peu de temps après avoir fait son entrée dans la salle, expose quelques-uns des points sur lesquels l'action est menée au Parlement, en une sorte de commentaire des vœux précédemment adoptés. Il insiste notamment sur l'aide à apporter à la famille paysanne et sur les moyens propres à y parvenir afin aussi d'endiguer l'exode rural.

La séance est levée après cet attachant exposé, et les membres de l'assistance se réunissent à midi 30, en la salle de l'Orphéon où un banquet est servi, sous la présidence de M. Pernot, entouré de MM. Alfred Thiriez; le médecin général Fontan, commandant le service de santé du 1er corps; Cazes, président du Tribunal civil; Sichère, chef de cabinet du préfet; Pierre Thiriez, président de la première région économique; Henri Becquart, J. Pilchon, de Saint-Just, Paul Bacquet, députés; H. Degroote, Catoire et Dr Tellier, conseillers généraux; Delepoulle, président des « Amis de Lille »; Thellier de Poncheville, conseiller d'arrondissement; André Wallaert, Léon Watine, etc..., etc...

De vifs hommages sont rendus, à l'heure des discours aux familiaux et aux familles nombreuses par MM. A. Thiriez, Thellier de Poncheville, Delepoulle.

M. A. Thiriez, définit fort justement le problème familial, d'ordre moral et l'intérêt que doit y porter l'Etat: vote familial, dégrèvements et décharges d'impôts car « un Etat qui a trouvé le moyen d'héberger plus de trois millions d'étrangers doit trouver celui d'aider les familles nombreuses de France. »

M. Becquart traite ensuite du vote familial et M. de Saint-Just de son projet de prêt au mariage.

Le médecin général Fontan, souligne que les familles nombreuses fournissent 70 % des effectifs militaires et M. Sichère présente aux familles nombreuses les encouragements de M. le préfet du Nord.

Enfin, M. Pernot, précise que, depuis 1935 « les cercueils en France sont plus nombreux que les berceaux » et que nous perdons chaque année de la sorte 40.000 habitants. Il exalte la tâche magnifique des chefs de famille au service de la vie et du pays.

Il fait état de sa récente visite à Rome où il représentait le gouvernement aux fêtes de l'avènement de Pie XII, qui a béni spécialement l'œuvre familiale.

M. Pernot montre le danger que constitue la dépopulation en France vis-à-vis de l'accroissement de la population des Etats totalitaires voisins.

Il en conclut que tous les efforts doivent tendre à être dignes de la France et de son empire en les dotant d'enfants.

Il termine en proclamant que la vraie politique d'unanimité possible est « la politique de la famille ».

De vives ovations couvrent la fin de ce discours, et c'est sous les chants du « vivat » et de la « Marseillaise » que se termine cette impressionnante manifestation des chefs de famille nombreuse du Nord de la France.

Une importante réunion des anciens prisonniers civils de guerre, à Lille

L'assemblée générale semestrielle de l'U.N.P.C.G. dont le siège est à Lille, 46, rue Léonard-Danel, à la Maison des Mutilés, a eu lieu dimanche, à 15 h., salle des fêtes de l'Elysée, à Lille, en présence d'une affluence considérable et des 28 présidents de sections venus des différentes régions du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne et du groupe de Paris, qui, la veille, avaient assisté à une réunion du Conseil d'administration de l'Union.

Cette importante réunion était placée sous la présidence de M. P. Delfortrie, chevalier de la Légion d'honneur, qui au cours de l'assemblée a été nommé par acclamations vice-président d'honneur de l'Union.

M. Delfortrie ouvrit la séance en rendant un vibrant hommage aux anciens prisonniers dont il évoqua les heures tragiques. Le secrétaire général, M. Delcambre, présenta ensuite le rapport moral, après quoi, le trésorier général, M. Marcel Fontaine, donna connaissance de la situation financière.

A son tour, M. Louis Delplanque, président, remercia les personnalités et eut un mot aimable pour chacun des membres du comité.

Le président général, M. André Duffet, détailla la vie de l'Union, son activité, son œuvre, ses résultats et tout en exprimant sa gratitude à M. Delfortrie, lui remit la plaquette de reconnaissance de l'Union.

M. Philippe Kah, rappela l'abnégation, les souffrances des prisonniers civils et victimes civiles, et rendit hommage à l'inlassable dévouement et à l'activité déployée pendant de nombreuses années par M. Georges Delval, président de la Confédération nationale des victimes civiles de la guerre.

Il fut ensuite procédé à l'élection de nouveaux administrateurs, à la remise du drapeau à la section de Wattrelos, président M. Houttemaere, nouvellement créée et à celle de diverses décorations.

A midi, en l'église St-Maurice, l'Union avait fait célébrer une messe que présida S. E. le cardinal Liénart, et au cours de laquelle fut béni par M. l'abbé Jean Duquesne, ancien prisonnier civil, le nouveau drapeau du groupement.

Le sermon de circonstance fut donné par M. le chanoine honoraire Decoopman également ancien prisonnier civil, titulaire de la médaille. Au cours de la cérémonie religieuse l'Harmonie des établissements Gillet-Thaon, exécuta artistiquement, sous l'habile direction de son chef M. Edmond Pellemeulle, ancien prisonnier civil, un programme musical de choix.

On remarquait dans le chœur un nombre imposant de drapeaux et notamment ceux des sections: d'Hautmont, Cambrai, Paris, Hénin-Liétard, Wattrelos, Roubaix, Tourcoing, Denain, Maubeuge, Soire-le-Château, Mouvaux et des sociétés d'anciens militaires de la région.

Deux détenus s'évadent de la prison de la Santé

Paris, 30 avril. — Les nommés Biard, Boulanger, condamnés à deux ans de relégation pour vol, et Sparenberg, emballeur, condamné à trois ans de prison pour le même motif, incarcérés à la Santé, viennent de s'évader. Ils ont franchi le mur d'enceinte du côté de la rue Jean-Dolent, à l'aide d'une échelle qu'ils avaient dérobée dans les sous-sols.

On ne peut pas se passer de transports!

L'indissoluble amitié franco-belge s'affirme dans une émouvante cérémonie à Tourcoing

LA REMISE DU DRAPEAU A L'AMICALE DES ANCIENS MILITAIRES BELGES

(Ph. J. de Rx.)
M. THAUNE, *consul de Belgique, remet le drapeau à* M. CLAEYS, *président de l'Amicale des anciens militaires belges de Tourcoing*

La remise officielle de son nouveau drapeau à l'Amicale des anciens militaires belges a eu lieu dimanche, en présence de nombreuses personnalités et au milieu d'une grande affluence. Elle a été l'occasion d'une véritable démonstration de l'amitié et de l'affection qui unissent les Belges et les Français.

A 10 h. 30, un fastueux cortège se formait sur la place de la Gare pour se rendre à l'hôtel de ville. Il avait à sa tête l'excellente musique du 43e R.I., le groupe musical scolaire de Tourcoing et la fanfare royale « Sainte-Cécile » de Mont-à-Leux. On notait, en outre, la présence de nombreuses délégations, avec leur drapeau ou fanion, de toutes les sociétés locales, du groupe complet des Anciens combattants belges et de l'Amicale des anciens militaires belges de Tourcoing.

Empruntant l'avenue G.-Dron, la rue Carnot et les places du Centre, le cortège, entraîné par des pas redoublés exécutés alternativement par les sociétés musicales et la musique du 43e R.I., arrivait vers 11 h., sur la place V.-Hassebroucq.

En tête, on remarquait MM. Thaune, consul général de Belgique; Claeys, président de l'Amicale des militaires belges; Deglas, président des Anciens combattants belges, accompagnés des membres du bureau de ces groupements; Nicodème, vice-président de la Fédération du Nord des officiers de réserve belges; Senéca et Devogelle, vice-président et secrétaire des Volontaires belges de la grande guerre.

Sur le perron de l'hôtel de ville, de nombreuses personnalités et notabilités entouraient M. Salembien, maire; les adjoints et les membres du Conseil municipal; MM. Maréçaux, député; J. Masurel, président des « Amis de Tourcoing »; le colonel Meyer, commandant le 43e R.I., etc.

Sur la place, les groupements et organisations occupèrent les emplacements désignés par le service municipal des fêtes et aussitôt la cérémonie commença, en présence d'une foule recueillie.

M. Salembien, maire de Tourcoing, salua les personnalités présentes et, tout particulièrement, M. Thaune, « dont la personnalité est un symbole d'union et d'amitié entre les deux peuples. »

L'orateur félicita les anciens militaires belges d'avoir constitué leur groupement et se déclara persuadé que « les rapports qui s'établiraient entre eux et la municipalité tourquennoise ne pourraient être que cordiaux. »

M. le maire confia alors le nouvel emblème à M. Thaune, « citoyen honoraire de Tourcoing », pour qu'il le remette, à son tour à la société.

Exprimant ses sentiments de reconnaissance envers l'administration municipale, M. Thaune transmit le drapeau à M. Claeys, président de l'amicale.

« Je suis persuadé, dit-il, que les membres de votre groupement comprendront que, dans ses plis, il renferme l'âme même de la patrie; ils comprendront que s'il représente l'honneur, il impose des devoirs et même, éventuellement, des sacrifices qui devront les rendre dignes de leurs aînés: les anciens combattants. Je vous confie la gloire d'un passé sans tache et l'espoir d'un avenir de paix, dans tout ce que cette expression comporte de calme, de joie et de bonheur. »

En termes excellents dans lesquels il laissa vibrer ses profonds sentiments patriotiques et son inaltérable affection pour la France, M. Claeys se dit fier de recevoir le drapeau confié à sa garde.

L'hymne belge retentit, tandis que les fronts se découvraient et la cérémonie prit fin par les sonneries d'usage, dont le « Salut au drapeau ». Une réception suivit dans la cour d'honneur de l'hôtel de ville. M. Maréçaux, député, affirma alors l'indissolubilité de l'amitié franco-belge et M. Claeys remercia l'administration municipale de l'admirable organisation de la journée.

Un vin d'honneur fut servi et la musique du 43e R.I. exécuta un vibrant pas redoublé.

Après la cérémonie officielle, la même musique donna un concert sur la Grand-Place où la foule se pressait malgré le mauvais temps.

Pendant ce temps, les personnalités officielles et les anciens combattants et militaires belges, se rendaient, accompagnés par la Fanfare royale Sainte-Cécile de Mont-à-Leux, devant le monument de la Victoire, où une gerbe de fleurs était déposée, tandis que toute l'assistance évoquait le souvenir des grands morts et renouvelait le serment de fidélité à la patrie.

A BOUSBECQUE

La fête chrétienne du travail est marquée par la bénédiction du nouveau drapeau des syndicats libres

LE NOUVEAU DRAPEAU DES SYNDICATS LIBRES. (Ph. J. de Rx.)

Les organisations sociales chrétiennes de Bousbecque ont célébré la fête du travail hier dimanche. Par la même occasion a eu lieu la bénédiction solennelle du nouveau drapeau des syndicats libres.

Un cortège s'est formé rue de Wervicq pour se rendre à l'église où, à 10 h., la grand'messe était célébrée à l'intention des membres vivants et défunts des syndicats libres. Avant la messe, M. l'abbé Liefoghe, vice-doyen, a procédé à la bénédiction du nouveau drapeau.

Dans le chœur, avaient pris place les drapeaux de la J.O.C. et de la J.O.C.F., de Bousbecque; ceux des syndicats libres et du cercle « Rerum Novarum » d'Houplin.

Dans les stalles, on notait la présence de MM. le chanoine Pierre Lonage, ancien aumônier du travail; les abbés Eugène Catry, aumônier du travail, Decroix et Caulier, vicaires de la paroisse.

Au premier rang de l'immense assistance, on remarquait les délégations des organisations sociales chrétiennes de la vallée de la Lys.

Après l'évangile, M. l'abbé Catry a montré dans un éloquent sermon, la nécessité du syndicalisme chrétien.

L'Harmonie ouvrière de Bousbecque, renforcée d'éléments hallunois, s'est fait entendre pendant la cérémonie religieuse.

Après la messe, un cortège précédé de l'Harmonie ouvrière, s'est déroulé dans les rues de la commune.

Un vin d'honneur a été servi au siège des Syndicats.

Le soir, dans la salle des fêtes de la rue des Bersaults, a eu lieu une séance récréative, au cours de laquelle M. Myngers, a fait une causerie sur les devoirs des travailleurs envers l'Eglise.

Roubaix

Aujourd'hui, lundi 1er mai:

Aujourd'hui, saints Jacques et Philippe; demain saint Athanase.

Soleil: Lever à 4 h. 32; coucher, 20 h. 05.

Lune: pleine le 3.

Médecins de garde (à n'appeler qu'en cas d'absence du médecin de la famille): les docteurs Lafaye, 9, rue Descartes (Tél. 337.80) et Delelis, 86, rue Daubenton (Tél. 357.40).

Pharmaciens de garde, du samedi soir 29 avril au lundi 1er mai, à 13 h.: MM. Biat, Grande-Rue, 137 ter, et Vandenbogaert, rue Jules-Guesde, 65.

Pharmacien de service de nuit, à ne déranger qu'en cas d'absence du pharmacien habituel: M. Vandenbogaert, 65, rue Jules-Guesde.

Sapeurs-pompiers: numéro d'appel, 322.33.

Cirque franco-belge: à 15 et à 20 h. 30, à l'Hippodrome.

Chez nos mutualistes

La Fédération des Sociétés de secours mutuels, devenue sans objet par la fusion de ces sociétés, est dissoute

On sait que nos nombreuses sociétés de secours mutuels étaient jadis groupées en trois organismes bien distincts, qui s'appelaient: l'Union des Sociétés de Secours Mutuels de Roubaix, l'Union Mutualiste des cantons de Roubaix et l'Union des Sociétés de Secours Mutuels du canton de Lannoy.

Ces trois organismes étaient pourtant reliés entre eux par une Fédération qui groupait sous son égide toutes les sociétés de prévoyance adhérentes aux trois associations citées plus haut.

Or, l'an dernier, ces trois associations fusionnèrent en une seule. La Fédération, du coup, devenait inutile. Et, dimanche, les délégués des sociétés de prévoyance, réunis au Foyer du Mutilé, sous la présidence de M. Degand, président honoraire du nouveau groupement, ont décidé la dissolution de cette Fédération.

M. Gervais Deschamps a été nommé liquidateur, et le produit de cette liquidation sera versé au groupement unique qui, désormais, réunit sous un même titre toutes nos sociétés de secours mutuels, c'est-à-dire l'Union des S. S. M. de Roubaix-Lannoy et leurs cantons.

A la Caisse d'assurances sociales N° 32

Peu après, dans la même salle, eut lieu la réunion générale des délégués des sociétés adhérentes à la Caisse primaire d'assurances sociales N° 32, rue des Fabricants.

M. Degand présidant cette séance entouré de MM. Gibon et Pottier, vice-présidents; Hélynck, directeur; Delescluse, trésorier; Deschamps, secrétaire.

M. Hélynck présenta le bilan de la caisse arrêté au 31 décembre 1938.

Voici un extrait de ce bilan:

Les recettes se sont élevées à 3.156.496 fr. et les dépenses à 2.912.876 fr. 20, soit un excédent créditeur de 243.620 fr.

Il a été payé les prestations suivantes: Maladie (y compris les frais de contrôle): 18.745.706 fr.; maternité: 2.267.373 fr. 13; décès: 295.937 fr.; charges de famille (à la charge de la caisse depuis le 1er avril 1936): 90.339 fr.; charges de famille payées pour le compte de la caisse générale de garantie: 217.553 fr.; soins aux invalides: 460.558 fr.; soit au total: 22.077.468 fr.

Pendant le premier trimestre 1939, les prestations maladie atteignent 726.420 fr. contre 587.498 en 1938 et 422.493 en 1936.

Des félicitations furent votées à M. Hélynck, puis il fut décidé que les sociétés adhérentes à l'Union des sociétés de secours mutuels désigneraient désormais elles-mêmes leurs délégués à la caisse.

On procéda ensuite à des nominations au Conseil d'administration.

Furent élus: MM. H. Carpentier, E. Degand, G. Deschamps, G. Delescluse, A. Delespierre, L. Deschamps, H. Duquesnoy, A. Dubus, M. Gibon, V. Gourdin, A. Gilleman, Ch. Kétels, E. Martin, G. Mesplomb, L. Pottier, E. Pottier, J. Willin, G. Watine.

La réunion se termina par une intervention de M. Gustave Delescluse en faveur des invalides de guerre assurés sociaux. On sait que ceux-ci ne peuvent bénéficier à la fois de leur pension d'Etat et de celle des Assurances sociales même s'ils se trouvent un jour dans les conditions voulues pour y prétendre.

M. Delescluse estima qu'il y a là une criante anomalie et il déposa un vœu demandant que l'interdiction du cumul dans ce domaine soit rapportée.

M. Degand, étant démissionnaire de la présidence, il a été procédé à l'élection d'un nouveau bureau. Furent nommés: président, M. G. Delescluse; vice-présidents, MM. Maurice Gibon et Louis Pottier; trésorier, M. Ch. Kétels; secrétaire, M. Gervais Deschamps; représentant légal, M. Constant Hélynck.

LA FÊTE DES MÈRES

Cette année verra se célébrer cette fête magnifique le 14 mai. Honorer sa mère est un devoir. Donnons à la mère de famille l'affection la plus tendre, car c'est à elle que nous devons tout. C'est à l'inspiration de ces sentiments élevés qu'a été créée en son honneur cette journée. Exaltons ses mérites en lui témoignant notre immense affection et notre inaltérable reconnaissance.

Fêtons, choyons notre maman ce 14 mai, jour de sa fête, en lui offrant des fleurs. Et pour ceux d'entre nous que le destin a privés de la joie profonde de pouvoir la fêter, qu'ils fleurissent avec ferveur la tombe du cimetière où repose éternellement celle qui n'est plus.

Ainsi nous aurons au fond de nous-mêmes la satisfaction intime d'avoir donné à la génération qui suit l'exemple du plus profond respect et du plus pieux souvenir à la mémoire de notre plus cher amour.

On a quêté, hier, en ville, au profit de la Croix-Rouge

C'était hier la journée nationale de la Croix-Rouge française. Pour subvenir aux frais de ses trois mille œuvres, dont 1 500 hôpitaux, la Croix-Rouge a besoin de la collaboration de tous; et c'est à tous les Français qu'elle a fait appel hier, dimanche. Toute la journée de charmantes ouvrières bénévoles ont circulé en ville, offrant aux passants les insignes bien connus. Et en ces temps incertains, il ne fallut pas beaucoup insister pour susciter la générosité des Français.

Bientôt tous les revers et corsages s'ornèrent du petit insigne et les quêteuses purent apporter à leur comité une aumônière bien garnie.

Talons dames, 3 fr. - Hommes, 4.50
à Paris S'Mel. Livraison garantie en 24 h. 40033

L'Association symphonique Peers a fêté son dixième anniversaire

Une des plus jeunes et des plus sympathiques sociétés musicales de la région, l'Association symphonique Peers — jeune par la date relativement récente de sa fondation et l'âge de ses membres, sympathique par le nom bien roubaisien qu'elle porte — a fêté dimanche le dixième anniversaire de sa fondation.

La journée débuta par une messe célébrée à 11 h. 30, en l'église Notre-Dame, par M. l'abbé Gantois, vicaire, à l'intention des membres honoraires et de leurs familles.

Le sanctuaire, pourtant si vaste, fut insuffisant pour contenir la foule innombrable des amateurs de belle musique qu'avait réunis le double désir d'assister à une audition de valeur et d'apporter, par la même occasion, un témoignage d'amitié et de profonde sympathie à ces pionniers de l'art musical, que sont, en notre ville, MM. Henri, Edouard et Pierre Peers.

Elle en fut récompensée par le récital véritablement artistique que lui offrirent dirigeants et musiciens de la Symphonie, récital qui comportait notamment: « L'Introduction et menuet », de Boellmann et la « Méditation religieuse », de Ketelbey.

Ces œuvres de choix, interprétées avec une homogénéité et une sensibilité d'expression dignes de tous éloges, permirent à l'immense auditoire d'apprécier la sublime majesté, la force évocatrice et la puissance sanctificatrice de la musique sacrée, détaillée d'aussi remarquable façon.

Une partie chorale, exécutée avec accompagnement d'orchestre, par un groupe imposant de chanteuses et chanteurs de la ville, compléta magnifiquement cette audition, que dirigea, de sa baguette autorisée, M. Edouard Peers, tandis que les orgues étaient tenues avec maîtrise par M. Pierre Peers.

A l'évangile, M. le chanoine Goguillon, curé-doyen de Sainte-Elisabeth, exprima, avec cette délicatesse si paternelle qui caractérise chacune de ses allocutions, les sentiments unanimes d'admiration et de gratitude que suscite autour d'elle l'Association symphonique.

Il rendit, en terminant, un hommage particulier à M. Henri Peers, dont la vie tout entière fut et est encore consacrée à l'art musical, et à ses fils Edouard et Pierre, si dignes de l'auteur de leurs jours.

A ce bouquet d'éloges, M. le chanoine Agnius, curé-doyen, tint à s'associer de grand cœur, avant de procéder à la bénédiction du nouveau fanion de la Symphonie, offert par M. Georges Catrice.

L'après-midi, à 17 h., eut lieu, en la salle des fêtes de la rue du Vieil-Abreuvoir — trop petite, elle aussi — un concert, qui, pour être profane, n'en fut pas moins réussi et très goûté.

Au programme figurait l'ouverture d' « Egmont », de Beethoven, et « Serenata arabe », de Tarrega, par l'Association symphonique; « Passe-pied », de Rousselle; le petit orchestre, « Poésie », de Joseph Salembier, et deux comédies en un acte: « Au Printemps » et « La chasse au canard », interprétées excellemment par la troupe Farcas.

Au cours d'un entr'acte, M. l'abbé Wattel, vicaire à Saint-Martin, félicita chaleureusement, au nom de Mgr Bégne, artistes et dirigeants, auxquels l'assistance ménagea une ovation méritée.

INDÉFRISABLE 70 francs tout compris
JOSÉ, Gde Place, Lille. Spécialité Indéfris. 49356

Une assemblée générale des Artisans réunis de Roubaix-Tourcoing

Dans une salle de l'Hippodrome-Théâtre, le groupement « Les artisans réunis de Roubaix-Tourcoing » a tenu dimanche matin une assemblée générale.

Le bureau était composé de MM. Tesse, président; Abel Béghin, délégué de la Fédération des artisans du Nord; Druon, directeur général des « Banques populaires » du Nord de la France; Vanheesschen, directeur de la Banque populaire » de Roubaix; Ansart, secrétaire général, etc...

M. Tesse remercia l'assistance et fit un exposé très intéressant sur l'organisation professionnelle. Il s'attacha à démontrer que l'artisanat n'est pas seulement une question de fiscalité. Ce qui doit surtout intéresser les artisans, dit-il, c'est l'amélioration de la situation économique qui doit leur permettre de vivre décemment en travaillant. M. Druon, directeur général donna toute explication sur les sociétés de caution mutuelle.

M. Vanheesschen, directeur de la Banque populaire de Roubaix, définit le rôle de cet organisme, mis au service des artisans, et il donna succinctement tous les renseignements nécessaires pour l'obtention des crédits artisanaux.

M. Ansart, secrétaire général, en un rapport très détaillé, commenta les dispositions de l'art. 6 du 28 décembre 1938 réglementant la dispense de cautionnement artisanal dans les adjudications où marchés de gré à gré passés au nom de l'Etat. Il dressa ensuite un tableau synoptique de la mobilisation industrielle et démontra le rôle important que pouvait remplir l'artisan en cette matière.

M. Béghin, délégué fédéral, parla du régime fiscal élaboré par les décrets du 11 janvier et du 26 avril 1939 ainsi que des nouvelles réglementations de la Caisse de chômage.

M. Ansart, au nom du comité directeur, remercia l'assistance, les orateurs, le « Journal de Roubaix », et en une vibrante et chaude allocution, demanda le ralliement de toutes les bonnes volontés pour la sauvegarde de l'artisanat et du pays.

Balances, bascules. Charlet. Croix. T. 216.28 44088

L'adresse suivante au président du conseil fut ensuite libellée et envoyée:

Les maîtres-artisans réunis de Roubaix-Tourcoing et environs assurent M. le président du Conseil de leur entier dévouement et se mettent effectivement à sa disposition pour tous les travaux immédiats que nécessite l'intérêt du pays.

L'assemblée générale des Anciens Combattants R.A.T.

L'Amicale des anciens combattants R.A.T. s'est réunie dimanche à 10 h., au siège, café Beaucamps, place Saint-Elisabeth, sous la présidence de M. Jean-Baptiste Meurisse, président, entouré de MM. Leblanc, vice-président; Oscar Delvarre, secrétaire; Denis Mérel, président honoraire et les membres du comité.

Le président donna des indications sur les nouvelles dispositions concernant l'attribution de la carte du combattant. Il regretta que le Congrès de l'U.N.C. à Lannoy n'ait pas pris en considération le vœu déposé par les groupements R.A.T. en faveur de la réforme de la loi sur la carte du combattant. Le président du-